

Bulletin Municipal



Été
2026



Commune de BERNAVILLE



Infos commune
de Bernaville



Intramuros : Bernaville

Site internet : www.bernaville.fr

SOMMAIRE

3.	<i>Édito</i>
4.	<i>Rétrospective 2025</i>
8.	<i>Nouveaux élus</i>
10.	<i>Finances communales</i>
14.	<i>Projets 2026</i>
17.	<i>À vos agendas</i>
20.	<i>Bibliothèque Madeleine BLAIRE</i>
21.	<i>La Cité des Ados</i>
22.	<i>Résidence Les Nacres, MARPA</i>
24.	<i>Services publics</i>
27.	<i>Expression des élus de l'opposition</i>
28.	<i>Informations diverses</i>

Directrice de publication : Christelle LECLERCQ

Rédacteurs : Valérie BOULANGER

Valérie PARMENTIER

Coraly LEDOUX

Le 15 mars dernier, vous avez décidé d'élire la liste « ENSEMBLE pour demain » et nous vous en remercions chaleureusement. Cela nous permet de continuer à œuvrer pour notre belle commune, en étant au cœur de nos engagements et des idées que vous nous avez soumises tout au long de notre campagne, car une commune, c'est avant tout un Conseil Municipal qui représente les habitants.

Ses missions, rappelons-le, sont nombreuses et variées. Il vote le budget, décide des travaux, gère le patrimoine local, accorde des aides favorisant le développement économique et social, favorise un environnement sûr et sain...

Le Maire, en tant que chef de l'exécutif, est ensuite chargé de mettre en œuvre les décisions du Conseil Municipal et d'assurer le bon fonctionnement des services communaux.

Ces dernières années, nous avons effectué de nombreux travaux, que ce soit bâtiminaire, voirie et éclairage public. Ces travaux nous ont permis de réaliser des mises aux normes indispensables mais également de faire de belles économies en électricité et en chauffage.

Le City stade, espace inter générationnel, a été inauguré le 25 octobre dernier, en même temps que le club house du SCBP, tant attendu par les footex qui fêtaient également les 100 ans du club en 2025.

La sécurité, qui nous a fort occupé ces dernières années, avec l'installation de la vidéo protection, s'est vue renforcée avec l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde et du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), que vous avez tous eu dans vos boîtes aux lettres, et que vous devez garder précieusement. L'action autour de la sécurité se poursuivra ces prochaines années, notamment avec un réel travail de réflexion sur les moyens d'enrayer la vitesse excessive de nombreux véhicules dans les rues du village.

La Maison médicale est un atout pour notre commune et nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe de santé pour apporter à la population de BERNAVILLE et des villages aux alentours, un panel de professionnels, indispensable pour la prise en charge des soins. Vous découvrirez d'ailleurs, dans ce bulletin, quelques informations qui devraient vous ravir.

Les associations de BERNAVILLE, au nombre de 22, et les bénévoles qui les font vivre, vous proposent, tout au long de l'année, des animations pour les familles, des spectacles, des concerts, des thés dansants, des conférences, des ateliers, des sorties..., que vous pouvez retrouver régulièrement annoncés sur notre page Facebook, sur l'application Intramuros, ou encore sur nos panneaux d'affichage. Alors, soyons fiers de leur investissement et soutenons-les en participant massivement à leurs manifestations.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal, un point sur les finances communales. Nous, élus au Conseil municipal, responsables des finances, avons à cœur de gérer l'argent de la commune, à bon escient. Nos dépenses sont toujours réfléchies et nous étudions chaque projet en termes de maîtrise de budget. C'est pourquoi, au vu de la crise économique que connaît notre pays, provoquant une augmentation du coût des matières premières, et surtout une incertitude quant aux subventions qui peuvent nous être attribuées ou non, il a été jugé préférable, par les élus du Conseil municipal, de reporter le projet de « Maison des Associations ».

Les travaux de cette année concrétiseront, tout de même, le projet de « logements seniors », en partenariat avec le bailleur social AM'SOM Habitat, logements attendus avec impatience par bon nombre de nos aînés. Ces derniers seront également mis à l'honneur, cette année, puisque la labellisation « Village, ami des aînés » est en cours. Cette démarche permettra aux seniors de la commune d'exprimer leurs besoins, sur différents thèmes, afin de mieux y répondre, car notre mandat est aussi placé sous le signe de la participation citoyenne.

Pour terminer, je voudrais souhaiter, une nouvelle fois, la bienvenue à cette nouvelle équipe qui se veut dynamique et opérationnelle. Un grand merci aux agents communaux des différents services, pour leur travail, leur efficacité, leur réactivité et leur sympathie. Comme vous le voyez, nous sommes, une EQUIPE, qui travaille chaque jour, pour le « bien vivre ensemble ».

Madame le Maire,

Christelle LECLERCQ

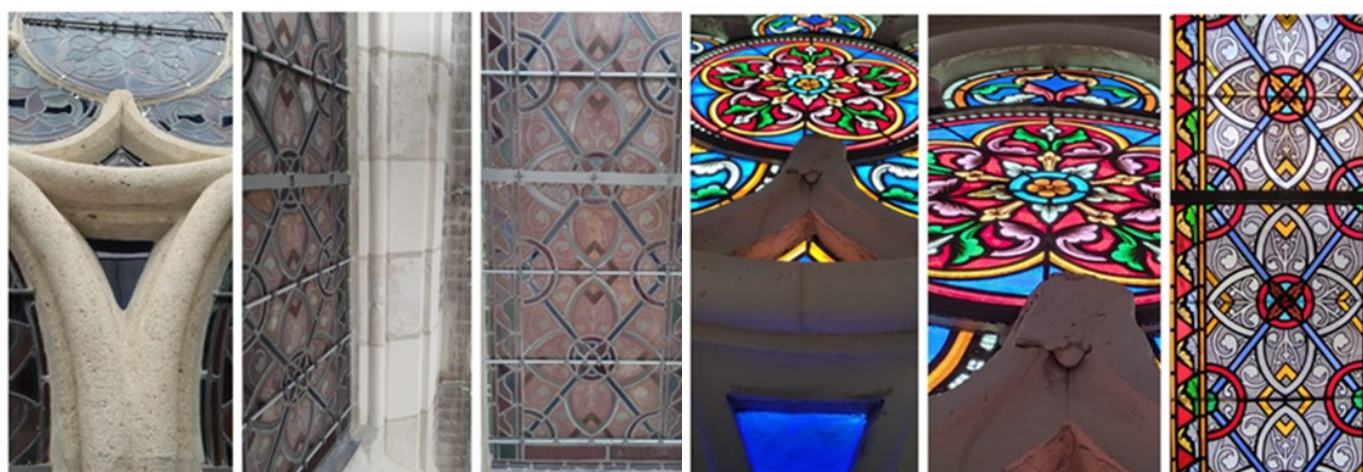
RÉTROSPECTIVE 2025

Restauration de la chapelle et de l'église.



Dans la continuité de la préservation de notre patrimoine, le chantier international de 2025, mené par CONCORDIA, a permis à nos deux chapelles de retrouver leurs belles couleurs d'antan.

Les vitraux de la baie 12 de l'église de la Sainte Trinité de BERNAVILLE, forts abîmés par la tempête, ont été remplacés.





La statue de « St ROCH et son chien » a été rénovée et a retrouvé sa place dans ce lieu sacré.



Les deux autels de cette même église ont été reconnus au titre des monuments historiques. Cette reconnaissance nous permettra d'obtenir des subventions plus importantes, pour entreprendre leur restauration.

Construction du city-stade et du club house.



Le samedi 25 octobre 2025, la commune et les habitants se sont réunis pour l'inauguration du City stade.

De nombreux équipements y ont été installés, comme un terrain de football, des paniers de baskets, un parcours ninja, un pumptrack ou encore des structures de fitness, afin de rassembler différentes pratiques sportives dans un même lieu.



Le samedi 25 octobre 2025, a également eu lieu l'inauguration du Club House « Lucien FROMENTIN », du football club. Le Sporting Club Bernaville-Prouville et la municipalité se sont associés dans ce projet, permettant la construction du Club House, mais également la rénovation des vestiaires. La participation financière de la commune s'élève à 95 286 €.

Travaux de voirie.



Par sécurité, mais aussi par souci d'économie, c'est un éclairage solaire qui a été installé sur le parking de la salle des loisirs.

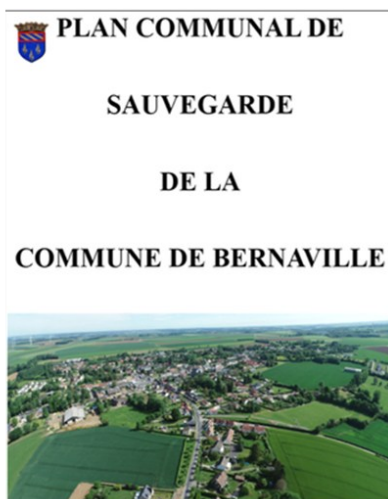
L'éclairage public est passé aux LED pour des raisons écologiques et économiques. Nous avons fait le choix de ne pas éteindre complètement l'éclairage public, la nuit, pour des raisons de sécurité. Nous avons préféré une baisse de l'intensité lumineuse :

22h à minuit : 50% de luminosité en moins
Minuit à 5h du matin : 80% de luminosité en moins



Concernant la voirie, les travaux se sont poursuivis, en 2025, par la réfection de la rue d'AMIENS.

Prévention et sécurité.



Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et le Plan de Sauvegarde Communal, sont des documents obligatoires pour les collectivités. Ils préparent la réponse opérationnelle de notre commune afin d'assurer la protection de la population lors de la survenue d'une crise.

Événements culturels et sportifs .



Au mois de mai 2025, les cyclistes des « 4 jours de Dunkerque » sont passés par la commune.



C'était une grande première pour BERNVILLE ! En fin d'année 2025, nous avons participé à l'évènement « Champions pour le pays de Somme ».

Après une belle compétition, pour l'équipe des enfants de l'école « L'encre et la plume », ce fut au tour des adultes d'aller en finale à FRIVILLE-ESCARBOTIN.

Une magnifique 4ème place et une envie pour la commune de réitérer l'an prochain, en accueillant la finale du championnat.



Le DBTT a également obtenu de très bons résultats et a envoyé 3 de ses athlètes au Brésil, pour participer au Championnat du Monde de Hardbat. La commune a apporté sa contribution financière, à hauteur de 1 000 €, pour soutenir le club, comme elle l'avait fait 2 ans auparavant pour le même championnat qui avait eu lieu au Mexique.



2025 fût une année riche en émotions pour le Sporting Club Bernaville-Prouville, notamment lors de la cérémonie des 100 ans du club, où Christophe ROBART, Président du club, à ce moment-là, a annoncé son départ.

C'est Yann GAY qui lui a succédé depuis.

NOUVEAUX ÉLUS



Le dimanche 15 mars 2026, se sont déroulées les élections municipales.

C'est le 20 mars que l'équipe municipale s'est réunie afin d'élire le Maire et ses adjoints. La majorité des votes se sont tournés vers Madame LECLERCQ Christelle, qui a été réélue Maire pour un second mandat.

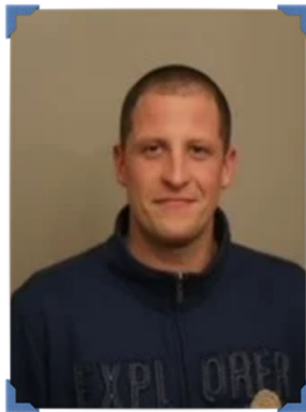
Elle est accompagnée , dans ses fonctions, par 3 adjoints et 11 conseillers municipaux.



LECLERCQ Christelle
Maire de la commune



PAULINO Maria-Hélène
1^{ère} adjointe et Vice-Présidente de la
commission Travaux - Bâtiments
publics - Cimetières



POULAIN Raphaël
2^{ème} adjoint et Vice-Président de
la commission Voirie - Réseaux -
Éclairage Public



BOULANGER Valérie
3^{ème} adjointe et Vice-Présidente de la
commission Communication - Attractivité
et animation de la commune



FLEURY Nicolas
Vice-Président de la commission
Chemins Ruraux - Tour de ville



VIGNE Bernard
Vice-Président de la commission
Patrimoine - Histoire et Tradition



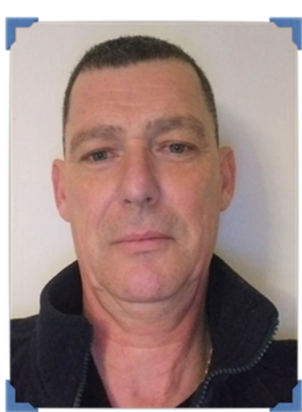
TRAN Agnès
Vice-Présidente de la commission
Médiation citoyenne et démocratie
participative



VARLET Fabien
Vice-Président de la commission
Aménagement paysager -
Environnement - Cadre de vie



DAUSSY Laurence
Vice-Présidente de la commission
Finances



KERAUDREN Olivier
Vice-Président de la commission
Sécurité - Prévention des risques



BOULARD Audrey
Vice-Présidente de la commission
Intergénérationnalité



PATTE Didier
Vice-Président du Syndicat
Intercommunal d'Adduction d'Eau
Potable du Bernavillois

L'équipe municipale est complétée par trois élus de la liste d'opposition (photos non fournies) :

- Madame SAUZEAU Erika
- Monsieur MAGNIER Alexandre
- Madame CARON Alice.

FINANCES COMMUNALES

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025



FONCTIONNEMENT 2025

RECETTES = 1 173 700.79 €

Fiscalité locale	=	340 846.00 €
Dotations et participations	=	328 666.68 €
Impôts locaux et taxes	=	257 492.55 €
Produit des services	=	147 385.34 €
<i>(Remb. Divers, fermages, consultations et remboursement des caisses maladies)</i>		
Autres produits gestion courante	=	52 038.70 €
<i>(location des bâtiments publics)</i>		
Atténuations de charges	=	26 370.89 €
<i>(Remb. Frais de personnel)</i>		
Produits spécifiques	=	6 609.72 €
<i>(Produits de cessions immobilières)</i>		
Opérations d'ordre entre sections	=	14 351.28 €

DEPENSES = 1 228 853.13 €

Charges générales	=	395 259.07 €
Charges du personnel	=	587 640.91 €
Charges courantes	=	124 347.94 €
Charges financières et spécifiques	=	4 581.95 €
Dotations provisions, atténuation de produits	=	1 436.98 €
Opérations d'ordre	=	115 586.28 €

INVESTISSEMENT 2025

RECETTES = 1 670 159,51 €

Dotations, fonds divers	=	422 146.44 €
<i>(FCTVA et excédents de fonctionnement)</i>		
Subventions d'investissement	=	659 188,53 €
Emprunt	=	300 000,00 €
Opérations d'ordre entre sections et patrimoniales	=	288 824,54 €

DEPENSES = 1 237 905,83 €

Immobilisations en cours	=	234 367,94 €
<i>(travaux salle des loisirs, centre d'incendie et de secours)</i>		
Immobilisations corporelles	=	691 631.23 €
<i>(réseaux de voirie, espace intergénérationnel, salle des loisirs : équipement scénique et mobilier, église : vitraux et restauration statue Saint Roch, outillage technique)</i>		
Subventions d'équipement versées	=	27 285,78 €
<i>(club house)</i>		
Immobilisations incorporelles	=	58 075,43 €
<i>(frais d'étude pour le centre de secours, la salle des loisirs et maison des associations)</i>		
Emprunts et dettes assimilées	=	38 955,91 €
Opérations d'ordre entre sections et patrimoniales	=	115 586.28 €

BUDGET PRIMITIF 2026



FONCTIONNEMENT 2026

RECETTES = 1 412 684.94 €

Fiscalité locale		=	345 664.00 €
Dotations et participations		=	326 348.00 €
Impôts locaux et taxes		=	243 993.00 €
Produit des services		=	151 100.00 €
(Remb. Divers, fermages, consultations et remboursement des caisses maladies)			
	 		
Autres produits gestion courante		=	45 000.00 €
(Location des bâtiments publics)			
Atténuations de charges		=	1 000.00 €
(Remb. Frais de personnel)			
Produits spécifiques		=	9.00 €
(Produits de cessions immobilières)			
Opérations d'ordre entre sections		=	34 440.00 €

DEPENSES = 1 412 684.92 €

Charges générales		=	492 224,94 €
    			
Charges du personnel		=	685 500.00 €
    			
Charges courantes		=	147 904.00 €
  			
Charges financières et spécifiques		=	11 545.00 €
Dotations provisions, atténuation de produits		=	2 500.00 €
Opérations d'ordre		=	73 011.00 €

INVESTISSEMENT 2026

RECETTES = 1 026 672.53 €

Dotations, fonds divers		=	462 801.02 €
(FCTVA et excédents de fonctionnement)			
	 		
Subventions d'investissement		=	290 860.51 €
    			
Opérations d'ordre entre sections et patrimoniales		=	273 011.00 €

DEPENSES = 1 026 672.53 €

Immobilisations en cours		=	12 000.00 €
(travaux salle des loisirs)			
Immobilisations corporelles		=	260 361.61 €
(réseaux de voirie, église : vitraux restauration statue Vierge à l'Enfant, outillage technique)			
Subventions d'équipement versées		=	102 907.00 €
(Enfouissement réseaux)			
Immobilisations incorporelles		=	27 878.90 €
(frais d'étude salle des loisirs et maison des associations)			
Emprunts et dettes assimilées		=	48 907.00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement		=	340 178.02 €
Opérations d'ordre entre sections et patrimoniales		=	234 440.00 €

FINANCES COMMUNALES

Fiscalité directe locale

	Taux 2025	Taux 2026
Taxe foncière (bâti) (TFB)	44.05 %	44.05 %
Taxe foncière (non bâti) (TFNB)	30.36 %	30.36 %
Taxe d'habitation (TH) (résidences secondaires et logements vacants)	8.65 %	10.09 % * (+1.44%)

* l'article 151 de la loi de finances 2024 introduit un dispositif dérogatoire de majoration du taux de la TRH en faveur des communes

Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	Subventions sollicitées	Subventions votées
École « L'encre et la plume »	1 950,00 €	1 950,00 €
SCBP Foot	5 000,00 €	2 500,00 €
Les amis de la bibliothèque M.B	800,00 €	800,00 €
ACPG-CATM	300,00 €	300,00 €
DOJO	2 500,00 €	2 000,00 €
DBTT	1 500,00 €	1 000,00 €
Club d'activités manuelles	250,00 €	250,00 €
Don du sang	300,00 €	300,00 €
Club de l'amitié	400,00 €	400,00 €
Croix rouge	1 950,00 €	1 950,00 €
Les amis de l'Abreuvoir	400,00 €	400,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	1 000,00 € + 314,60 €	1 000,00 € + 314,60 €
Amis et élus du Bernavillois	400,00 €	250,00 €
BERNA'VIBRE	2 000,00 €	2 000,00 €

Tarifications 2025

~ Locations

	SALLE DES LOISIRS : WEEK-END GRANDE SALLE : du vendredi 9h au lundi 9h CUISINE : du vendredi 16h au lundi 9h PETITE SALLE : indisponible le 1 ^{er} week-end des petites vacances solaires et juillet			SALLE DES LOISIRS : SEMAINE Du lundi au jeudi GRANDE SALLE : disponible à partir de 9h CUISINE : disponible à partir de 16h		
	GRANDE SALLE	PETITE SALLE	LES DEUX SALLES	GRANDE SALLE	PETITE SALLE	LES DEUX SALLES
Habitants de BERNAVILLE	300.00 € (250 € en 2025)	200.00 € (180 € en 2025)	400.00 € (350 € en 2025)	-	-	-
Extérieurs de BERNAVILLE	700.00 € (600 € en 2025)	400.00 € (350 € en 2025)	800.00 € (700 € en 2025)	-	-	-
Associations de BERNAVILLE	1 ^{ère} : gratuit 2 ^{ème} : 90.00 € 3 ^{ème} : 215.00 €	1 ^{ère} : gratuit 2 ^{ème} : 90.00 € 3 ^{ème} : 145.00 €	1 ^{ère} : gratuit 2 ^{ème} : 90.00 € 3 ^{ème} : 265.00 €	-	-	-
Professionnels de BERNAVILLE ou Extérieurs	-	-	-	200.00 €	150.00 €	250.00 €

	FORFAIT CEREMONIE <i>(ABREUVOIR + GRANDE SALLE avec cuisine)</i>	ABREUVOIR	
		Expositions	Fêtes privées
Habitants de BERNAVILLE	500.00 € (450 € en 2025)	-	150.00 €
Extérieurs de BERNAVILLE	900.00 € (800 € en 2025)	150.00 €	250.00 €
Associations de BERNAVILLE	-	gratuit	gratuit
Professionnels de BERNAVILLE ou Extérieurs	-	150.00 €	250.00 €

~ Frais divers

	SALLE DES LOISIRS			FORFAIT CEREMONIE	ABREUVOIR
	PARTICULIERS PETITE, GRANDE et les DEUX SALLES	ASSOCIATIONS	PROFESSIONNEL	Salle des loisirs + Abreuvoir	
Location des cou- verts (par personne)	1.00 €	0.00 €	1.00 €	1.00 €	Gratuit
Locations des coupes (par personne)	0.50 €	0.00 €	0.50 €	0.50 €	Gratuit
Location des tables rondes (par table)	10.00 €	0.00 €	10.00 €	10.00 €	Gratuit
Location manges- debout	5.00 €	0.00 €	5.00 €	5.00 €	Gratuit
Location manges- debout + housses	8.00 €	0.00 €	8.00 €	8.00 €	Gratuit

~ Charges

	SALLE DES LOISIRS			FORFAIT CEREMONIE	ABREUVOIR
	PARTICULIERS PETITE, GRANDE et les DEUX SALLES	ASSOCIATIONS	PROFESSIONNEL	Salle des loisirs + Abreuvoir	
ETE (du 16 avril au 14 octobre)	60.00 € (50 € en 2025)	50.00 € (40 € en 2025)	25.00 € (20 € en 2025)	70.00 € (60 € en 2025)	Gratuit
HIVER (du 15 octobre au 15 avril)	90.00 € (80 € en 2025)	80.00 € (70 € en 2025)	45.00 € (40 € en 2025)	100.00 €	Gratuit

~ Cautions

	SALLE DES LOISIRS			FORFAIT CEREMONIE	ABREUVOIR
	PARTICULIERS PETITE, GRANDE et les DEUX SALLES	ASSOCIATIONS	PROFESSIONNEL	Salle des loisirs + Abreuvoir	
Dégradations	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
Frais de nettoyage	100.00 €	100.00 €	100.00 €	100.00 €	100.00 €
Tri sélectif	100.00 €	100.00 €	100.00 €	100.00 €	100.00 €
Equipement scénog- raphique	3 000.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €	-

FINANCES COMMUNALES

~ Tarifs des emplacements

Petit camion	25.00 €
Semi-remorque	25.00 €
Camion vêtements	25.00 €
Food truck	25.00 €

~ Tarifs des concessions

CONCESSIONS CIMETIERES	
Durée	Tarifs
30 ans	Simple (2 places) : 200.00 €
30 ans	Double (4 places) : 400.00 €

CAVURNE (cimetière rue du G. Leclerc)	
Durée	Tarifs
30 ans	500.00 €
Plaquette seule : 80.00 €	

COLOMBARIUM (cimetière rue du G. Leclerc)	
Durée	Tarifs
30 ans (avec plaquettes gravées et emplacement)	650.00 €
Plaquette seule : 80.00 €	

JARDIN DU SOUVENIR (cimetière rue du G. Leclerc)	
Dispersion des cendres : gratuite avec possibilité de mettre une plaquette à 60.00 €	

PROJETS 2026

L'église de Bernaville.

En ce début 2026, ont été réalisés des travaux de restauration des maçonneries de la baie n°13 avec dépose, restauration et repose de l'ensemble des vitraux.



Baie n°13



Début 2026, la statue de « La vierge à l'enfant », de l'église de VACQUERIE, est partie quelques mois pour rénovation.

Les logements seniors par AM'SOM Habitat.

Faisons un point sur le projet des logements seniors.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, la rue Raphaël DUPREZ a subi quelques changements. En effet, durant le mois de mai, la rue a été fermée à la circulation routière et piétonne afin de réaliser la démolition des bâtiments où se situeront les futurs logements seniors.

Cette démolition marque une première étape dans ce projet de logements dont la construction débutera prochainement.



Équipements du service technique.

Au cours de l'année 2026, la commune a pour projet d'investir dans du matériel nécessaire au bon fonctionnement des services techniques et notamment les deux machines suivantes :



Autolaveuse

Tracteur tondeuse mulching
venant remplacer le matériel
précédent vieillissant.



Village Ami des Aînés.



Comme annoncé lors de notre campagne électorale, une de nos priorités de ce mandat est de faire participer les habitants dans les choix à mener au sein de la commune afin de répondre aux besoins des citoyens. C'est pourquoi, nous avons entamé, il y a quelques semaines, une démarche d'obtention d'un label « Village Ami des Aînés », qui durera jusqu'à la fin de l'année. C'est avant tout un moyen, au travers d'ateliers de réflexion proposés aux habitants, et de questionnaires distribués aux personnes de plus de 60 ans, de faire un état des lieux de ce qui est fait actuellement pour nos seniors, et de proposer aux élus du Conseil municipal, avec l'aide du COPIL (Comité de pilotage composé de professionnels, d'élus et de Bernavillois), des actions à mettre en place afin d'améliorer le quotidien de nos aînés dans des domaines comme l'habitat, les soins et services, le transport, les liens sociaux, la culture, les loisirs, ... car c'est ensemble que nous devons penser le « Bernaville de demain ». Un grand merci à Jean-Phillipe, Jean-Louis, Stéphane, Régine D, Fabienne, Catherine et Régine J, pour avoir consacré du temps à la distribution des questionnaires et à la rencontre avec nos aînés.

Le projet agrivoltaïque « Les Hayons ».

La commune de Bernaville accueillera prochainement un **projet agrivoltaïque** mêlant énergie renouvelable et agriculture locale. Ce projet est développé par la société **MOZAÏK ENERGIES**, en partenariat avec un **jeune éleveur ovin**.

La parcelle de 5,4 hectares, actuellement aménagée en **prairie** et située en retrait à l'ouest du bourg, accueille une activité de pâturage bovin. Avec l'implantation de la centrale solaire, elle accueillera une double activité, entre production d'électricité et **pâturage ovin**, garantissant la continuité de l'activité pastorale.

Depuis plus de deux ans, plusieurs rencontres ont eu lieu avec la municipalité et l'intercommunalité. Des études agricole, environnementale et paysagère ont permis de concevoir et d'**adapter le projet aux enjeux du territoire**, afin de **préserver notamment le patrimoine bâti et végétal**.

Une fois en service, la centrale *des Hayons* **produira** l'équivalent de **la consommation électrique annuelle d'environ 1 100 foyers**, contribuant activement à la transition énergétique du territoire, tout en soutenant une agriculture durable.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter l'entreprise Mozaïk Energies via cette adresse : pauline.vanhesschen@mozaik-energies.fr



Planning prévisionnel des prochaines étapes :

- 1er trimestre 2026 : Dépôt du permis de construire
- 3ème trimestre 2026 : Enquête publique
- 2nd trimestre 2027 : Début des travaux
- Début 2028 : Mise en service de la centrale

La suppression du réseau cuivre.

Le réseau cuivre, utilisé pour les lignes téléphoniques et les accès Internet ADSL, VDSL ou SDSL, sera progressivement mis hors service à l'échelle nationale. Concernant la commune, l'arrêt des services est prévu au plus tard courant 2029.

Sans solution de remplacement, votre connexion sera coupée et vous n'aurez plus d'accès à internet, à votre téléphone, voire à votre télévision si elle passe via votre box Internet.



Si vous n'êtes pas encore passé sur un abonnement fibre, il vous faut vous rapprocher de votre opérateur internet ou d'un autre opérateur si vous souhaitez en changer, afin de vous renseigner sur les offres qu'ils proposent.

Vous trouverez davantage de renseignements concernant la suppression du réseau cuivre sur le site de l'ARCEP.

À VOS AGENDAS

Fête nationale

La célébration de la fête nationale se déroulera cette année en deux temps :

Lundi 13 juillet : Stade Maurice Crépin

19h : Début des festivités

- ~ Attractions foraines : trampoline, pêche aux canards, tir à la carabine.
- ~ Buvette assurée par le Sporting Club Bernaville Prouville
- ~ Restauration sur place assurée par un food truck à partir de 18h00 et présence de stands sucrés (glaces, granités, gaufres, etc.)
- ~ Animation musicale assurée par DJ FG

22h : Retraite aux flambeaux

Organisée par l'association Berna'vibre et accompagnée musicalement par la Banda'Ro

Distribution des flambeaux à partir de 21h45

23h : Feu d'artifice



BERNAVILLE
SAPEURS - POMPIERS

CÉRÉMONIE OFFICIELLE
14 JUILLET 2026
FÊTE NATIONALE

— HONNEUR — ENGAGEMENT — DÉVOUEMENT —

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Bernaville vous convie à la cérémonie officielle à l'occasion de la Fête Nationale.

REMISE DE MÉDAILLES
Mise à l'honneur de nos sapeurs-pompiers

DISCOURS OFFICIELS
Interventions des autorités

VERRE DE L'AMITIÉ
Moment de convivialité

MARDI 14 JUILLET 2026
À PARTIR DE 11H00

CENTRE DE SECOURS
22 RUE LÉON SOUDET
80370 BERNAVILLE

VEZENEZ NOMBREUX POUR PARTAGER CE MOMENT DE FIERTE ET DE RECONNAISSANCE.

BERNAVILLE
SAPEURS - POMPIERS

— JOURNÉE —
PORTES OUVERTES
SAPEURS-POMPIERS DE BERNAVILLE

14 JUILLET 2026
À PARTIR DE 14H

DÉMONSTRATIONS DE SECOURS | **VISITE DE LA CASERNE** | **ANIMATIONS & ATELIERS**

22 RUE LÉON SOUDET
BERNAVILLE
VEZENEZ NOMBREUX !

Cérémonie commémorative en l'honneur des Fusillés Civils.



Jean-Marie DANEL

Né le 06/07/1920 à Bernaville
Fusillé le 01/09/1944 à Abbeville



René DELCOURT

Né le 06/07/1920 à Paris 20^{ème}
Fusillé le 29/08/1944 à Abbeville



Raphaël DUPREZ

Né le 24/08/1908 à Liévin
Fusillé le 01/09/1944 à Bernaville



Jean LANOYE

Né le 21/02/1920 à Ostende
(Belgique)
Fusillé le 01/09/1944 à Abbeville



Achille MONFLIER

Né le 29/11/1913 à Longvillers
Fusillé le 29/08/1944 à Bernaville



Léon SOUDET

Né le 22/06/1920 à Bernaville
Fusillé le 31/08/1944 à Bernaville

Madame Le Maire de Bernaville,
Christelle LECLERCQ,
Le Conseil Municipal,

Vous invitent à participer à la cérémonie commémorative, en l'honneur du 82^{ème} anniversaire de la mort
des Fusillés Civils, le **dimanche 30 août 2026.**

Déroulé de la célébration :

11h00 : Messe en l'église de Bernaville

12h00 : Dépôt de fleurs sur les tombes des Fusillés

12h15 : Cérémonie commémorative dans la cour de la Mairie

À l'issue de la cérémonie, vous êtes invités à un moment de convivialité offert par la municipalité.

En décembre vous retrouverez deux évènements :

Samedi 5 décembre 2026 : *Marché de Noël*

Comme chaque année, vous retrouverez le marché de Noël de Bernaville, de 10h à 18h. Il se déroulera à la salle des loisirs, au 21 rue Raphaël DUPREZ.

Vous y retrouverez de nombreux exposants locaux, une chorale de Noël ainsi qu'une tombola et des nombreux lots à gagner.



Dimanche 13 décembre 2026 : *Finale « Champions pour le pays de Somme »*



En 2025, nous avons accueilli l'équipe de « Champions pour le pays de Somme » lors d'une soirée durant laquelle une équipe adulte et une équipe enfant avait été sélectionnées afin de participer à la demi-finale, puis à la finale du jeu.

Cette année, nous accueillerons l'étape finale du jeu le dimanche 13 décembre, à 14h30, à la salle des loisirs.

Et qui sait, nous aurons peut-être la joie de fêter la victoire d'une des équipes bernavilloises ou encore mieux : des deux ?



**La finale
c'est chez
nous !**

La Bibliothèque Municipale Madeleine BLAIRE.



À toutes les personnes qui ont illuminé la bibliothèque par leur présence en 2025, nous n'avons qu'un mot à vous dire :

Merci !

Avec le départ de Valentin et l'arrivée d'Odile, les horaires de la bibliothèque ont un peu changé. Désormais, la bibliothèque vous accueille aux horaires suivants :

Mercredi de 10h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

Judi de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h30 à 12h30



Quelques évènements de 2025 qui vous ont plu.



- ~ Ateliers tricot / couture du jeudi, de 15h à 17h ;
- ~ Ateliers marque-pages ou encore cartes de Noël ;
- ~ Des contes et chansons en langue picarde ;
- ~ Des ateliers théâtre ;
- ~ Un spectacle de la Comédie de Picardie.

Des évènements nationaux ont également eu lieu :

Printemps : le « Live entre les livres » ;

Été : « Éclats de lire en Somme » ;

Automne : « Biblis en folies », « le festival des Parents et des Bébés » ;

Hiver : « Les Nuits de la Lecture » avec un escape-game.

La Cité des Ados (CAJ) de Bernaville.

Qu'est-ce que c'est ?

Un accueil collectif de mineurs, pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Gratuit et réservé aux jeunes de BERNAVILLE.

Géré par un directeur, Loïc, et une animatrice, Constance.

Ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires.

Qu'est-ce qu'on y fait ?

- Participer à des sorties et activités où les jeunes sont forces de propositions ;
- Partir en séjour entre jeunes ;
- Développer une autonomie et une estime de soi ;
- Mettre en place une entraide entre les jeunes pour faire leurs devoirs ;
- Passer de bons moments ensemble et faire de nouvelles rencontres.

Les horaires d'ouverture:

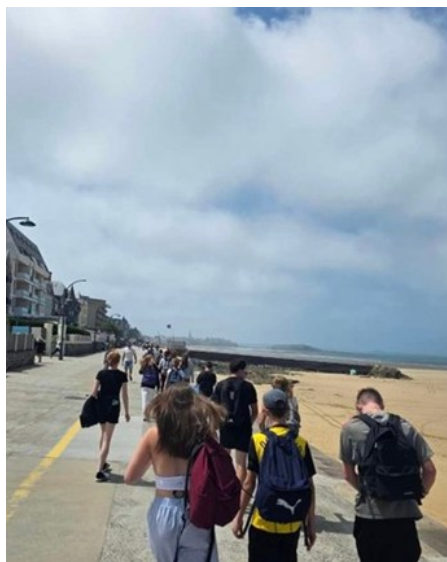
La Cité des Ados ouvre ses portes aux jeunes, au complexe « l'Usine », situé au 5, route nationale à BERNAVILLE :

- Les mercredis de 14h à 18h pendant les périodes scolaires.
- Du lundi au vendredi de 10h à 18h pendant toutes les périodes de vacances scolaires.

Pour toute question ou inscription, contactez la Cité des Ados :

caj@bernaville.fr

06.61.95.33.15 (uniquement sur les jours et horaires d'accueil)



La Résidence Les Nacres « Labellisée MARPA ».

Une Résidence pour personnes âgées vit au cœur de notre village.



L'entrée et la façade en bois de la résidence MARPA Les Nacres, à Bernaville.

Située dans le bourg de Bernaville, la résidence les Nacres est bien plus qu'un simple hébergement pour personnes âgées : c'est un véritable lieu de vie, chaleureux et animé, où chaque résident trouve sa place au sein d'un environnement bienveillant.

Le Label MARPA ?

La MARPA — Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie — est un concept développé par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour permettre à des personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie de vivre ensemble, tout en préservant leur indépendance.

La structure de Bernaville s'inscrit pleinement dans cet esprit : offrir un cadre de vie de qualité, entre domicile et établissement médicalisé, dans un secteur rural.

Un cadre de vie soigné

Implantée au sein de la commune de Bernaville, la résidence offre un cadre de vie agréable, avec des espaces lumineux ouverts sur un grand jardin arboré. Chaque résident dispose d'un logement privatif entièrement adapté et d'une terrasse privative, tout en bénéficiant de nombreux espaces communs : salle à manger, salon, jardin...

Le jaune de son crépi et la chaleur de son bardage bois en font une résidence à l'architecture traditionnelle qui se fond naturellement dans le village, tout en affichant un aspect chaleureux, grâce à sa végétalisation.

Une vie sociale riche

Tout au long de l'année, la Résidence Les Nacres s'anime au rythme des événements organisés par l'équipe et les résidents. Repas de fête, animations, ateliers manuels, jeux de société, rencontres intergénérationnelles ou encore sorties à l'extérieur. Les occasions de se retrouver et de partager ne manquent pas.

Les temps forts, comme Noël ou les anniversaires, sont célébrés collectivement, créant des souvenirs et du lien social entre les résidents. Ces moments de convivialité, auxquels peuvent participer les familles, les proches, les habitants du village... témoignent du rôle central que joue la résidence dans la vie sociale de Bernaville.

« Ici, on n'est pas seul. On partage des bons repas, des activités, des petits bonheurs du quotidien... C'est ça, la vie à la Résidence les Nacres . »



Les résidents lors des fêtes et moments partagés à la résidence.

Un accompagnement professionnel

L'équipe d'Agents polyvalents d'accompagnement de la résidence, encadré par la responsable, veille au bien-être quotidien de chaque résident. Ce sont des professionnels formés qui assurent la préparation, sur place, des repas, l'entretien des locaux, l'animation et l'accompagnement individualisé, dans le respect de l'autonomie de chacun.

Le lien avec les familles est entretenu avec attention, pour que chaque personne accueillie conserve ses repères affectifs et reste pleinement connectée à ses proches.

La MARPA, c'est aussi notre bien commun

La présence de la Résidence Les Nacres à Bernaville est une richesse pour toute la commune. Elle permet à des habitants de vieillir près de chez eux, de rester ancrés dans leur territoire, proches de leurs familles et de leurs repères.

Elle contribue également à l'attractivité du village et au maintien de services de proximité.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la responsable de la résidence, pour toute information sur les conditions d'accueil :
Par mail à marpa.lesnacres@orange.fr ou par téléphone au 07.66.89.50.87

SERVICES

PUBLICS

Le secrétariat de Mairie se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans toutes vos démarches administratives.

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Lundi :	Mardi :	Mercredi :	Jeudi :	Vendredi :	Sam/Dim :
9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h30	Fermé	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 16h	Fermé



Horaires d'ouverture et services de l'Agence Postale Communale.

L'Agence Postale Communale vous accueille au 16, rue du Général Jean Crépin (porte à droite de la mairie).



Services proposés par l'agence

- ~ Affranchissement de courriers et de colis ;
- ~ Dépôt et retrait de courriers et de colis ;
- ~ Ventes d'enveloppes et d'emballages « Prêt-à-Envoyer » ;
- ~ Retrait et versement d'espèces sur CCP et compte épargne titulaire
 - Dans la limite de 500€ sur une période de 7 jours glissants ;
- ~ Dépôt de chèques sur CCP ou compte épargne.

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h - 12h
Mardi : 9h - 12h
Mercredi : Fermé
Jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h30
Vendredi : 9h - 12h
Samedi : 10h - 12h
Dimanche : Fermé

Pour rappel, la levée du courrier se fait du lundi au vendredi à 12h et le samedi à 11h30.

L'îlot numérique.

À côté de l'Agence Postale Communale se trouve une salle appelée « L'îlot numérique ». Vous y trouverez une borne numérique, mise à votre disposition, afin d'effectuer vos démarches administratives.

Elle vous donne accès à plusieurs services comme :

Ameli.fr
cadastre.gouv.fr
France Travail
Impots.gouv.fr
service-public.fr
laposte.fr
amendes.gouv.fr
CAF



Les permanences à l'îlot numérique.



Depuis le 1^{er} avril 2026.
Permanence chaque jeudi matin
de 9h à 12h
Avec ou sans rendez-vous



Permanence le mercredi et le jeudi
de 14h à 17h
Uniquement sur rendez-vous



Les mardis
Uniquement sur rendez-vous



Uniquement sur rendez-vous
Marie-Andrée DEGARDIN : 06.74.29.80.10
Jean-Luc OLIVIER : 06.17.37.93.12

La Maison Médicale.

Depuis début mai, le Docteur Fanny MORONVAL-ORY est venue rejoindre l'équipe des professionnels de santé de la Maison médicale. Elle complète, les mercredis et jeudis, l'activité du Docteur Heershan HARNARAN, qui exerce à temps partiel, permettant ainsi la présence d'un médecin généraliste chaque jour de la semaine.



Vous êtes nombreux à vous demander et nous contacter sur l'arrivée potentielle d'un ou d'une dentiste à la maison médicale.

Pour le moment, nous n'avons pas d'informations concrètes à vous donner. Cependant, nous sommes en recherche active pour trouver un ou une remplaçant (e) au Docteur RENAULT. Bien que certaines pistes soient plutôt prometteuses, cela reste des recherches assez laborieuses et qui prennent du temps. Tout cela dans le but de trouver la bonne personne qui saura répondre aux besoins de la maison médicale. Dès que nous aurons plus d'informations, nous vous les ferons parvenir soyez-en sûr.

MAISON MÉDICALE

Dr Heershan HARNARAN

MÉDECIN GÉNÉRALISTE
Chef de clinique universitaire

Sur rendez-vous
Tél : 06 67 98 12 51

Doctolib

Dr Fanny MORONVAL-ORY

MÉDECIN GÉNÉRALISTE
Remplaçante

Sur rendez-vous
Tél : 06 67 98 12 51

Doctolib

Dr Patrick HENONIN

PSYCHIATRE

Sur rendez-vous
Tél : 06 75 70 25 10



Audrey SUROWIEC
MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Sur rendez-vous
Tél : 03 64 85 53 57
Port : 06 88 23 27 91

Julie ZAOUÏ
MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Sur rendez-vous
Tél : 03 64 85 53 57
Port : 06 42 79 94 82

Hélène DELOBEL-GALLEMENT
ORTHOPHONISTE

Sur rendez-vous
Tél : 03 64 85 77 25
Port : 06 20 39 18 88

Marie TREFCON
OSTHÉOPATHE

Sur rendez-vous
Tél : 06 12 89 44 28

Doctolib

Jonathan BARRET
INFIRMIER LIBÉRAL

Permanences sur rendez-vous
Tous les jours de 8h à 8h30
Tél : 07 61 76 50 95

Christine SALINGUE
INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Permanences sur rendez-vous
Tous les jours de 8h à 8h30
Tél : 07 61 76 50 95

Lydie DOUSSOT
INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Permanences sur rendez-vous
Tous les jours de 8h à 8h30
Tél : 06 50 09 07 59

Aurélien PECQUEUR
INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Permanences sur rendez-vous
Tous les jours de 8h à 8h30
Tél : 03 64 85 77 23

Caroline ASQUIN
PÉDICURE PODOLOGUE

Sur rendez-vous
Tél : 06 73 37 53 50

Tatiana PICOT
PÉDICURE PODOLOGUE

Sur rendez-vous
Tél : 06 31 86 20 90

Christian GALLET
HYPNOTHÉRAPEUTE

Tél : 06 20 25 46 45
Internet : hypnoseabbville.fr

Alice GORDOLON
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

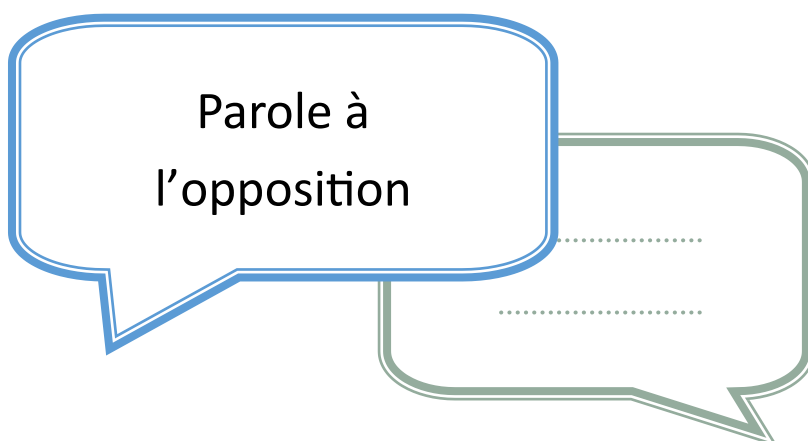
Sur rendez-vous
Tél : 07 79 75 88 22

Doctolib

Expression des élus de l'opposition.

En application de la loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, « un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale », dans le bulletin municipal.

Vous trouverez, ci-dessous, le message qu'ils souhaitent vous communiquer.



«

Nous adressons nos plus sincères remerciements à l'ensemble des électrices et des électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales.

Nous sommes désormais trois à siéger au sein du conseil municipal. À ce titre, nous serons attentifs, disponibles et constructifs, pour relayer vos demandes, vos questions et vos propositions, que vous pouvez nous transmettre directement.

Nous sommes dans plusieurs commissions :

- CCAS, MARPA et intergénérationnalité : Alice Caron ;
- Appels d'offres et marchés publics, voirie, réseaux et éclairage public : Alexandre Magnier ;
- Commissions des finances, MARPA, IME, ainsi que déléguée suppléante au conseil d'administration du collège : Erika Sauzeau.

Fiers de représenter les Bernavillois nous ferons de notre mieux avec les moyens qui nous seront donnés.

»

INFORMATIONS DIVERSES

Nouveaux arrivants.

Vous venez d'emménager et vous avez des questions concernant les domaines administratifs, éducatifs, culturels, sportifs...

Pour faciliter votre installation et répondre à toutes vos questions, faites-vous connaître en Mairie ; nous vous accompagnerons à la découverte de la commune.



Bienvenue à Bernaville !



Les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés par des particuliers, à l'aide d'appareils, sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...).

Ils doivent donc être effectués aux horaires ci-contre.

Bricoler aux bonnes heures.

Jours ouvrés :

8h30 - 12h
13h30 - 19h30

Samedi :

9h - 12h
15h - 19h

Dimanche et jours fériés :

10h - 12h



Vous êtes désormais un peu plus de 3 300 (« followers ») à nous suivre sur notre page Facebook « Infos commune de Bernaville » et nous vous en remercions. Nous sommes ravis de l'intérêt que vous portez à nos publications régulières.

N'hésitez pas, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à nous suivre et à interagir avec nous, via les messages que vous avez la possibilité de nous transmettre.



Par ailleurs, l'application Intramuros vous permet de retrouver un ensemble d'informations sur les services proposés au sein de la commune, mais également l'agenda des manifestations, évènements ..., proposés par les associations et la municipalité.

Si vous souhaitez de l'aide pour accéder à ces moyens de communication, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie qui pourra vous assister dans cette démarche.



Comme vous le savez peut-être, l'INSEE organise régulièrement des campagnes de recensement de la population.

La commune sera concernée par cette campagne en 2027. La mairie est donc à la recherche d'agents recenseurs pour cette mission. Si cela vous intéresse, merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie pour plus d'informations.